

La protection sociale non contributive examinée sous l'angle de l'enfance et de l'équité en Arabie saoudite¹

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

Le Royaume d'Arabie saoudite est le plus vaste État arabe de la région du golfe Persique. Comme dans d'autres États membres du Conseil de coopération du Golfe, la rapide croissance économique y a favorisé de considérables progrès sociaux ; le pays a ainsi atteint la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et affiche un indice de développement humain très élevé (0,847), deuxième au niveau régional après le Qatar. Malgré cette évolution, les disparités entre les régions et les genres constituent de sérieuses préoccupations sociales qui n'ont pas encore été réglées. La population totale de l'Arabie saoudite s'élève à 32,2 millions d'habitants, dont 9,6 millions (29,8 pour cent) et 2,9 millions (9,2 pour cent) sont respectivement âgés de moins de 18 et de 5 ans, selon les estimations de 2016. Cette année-là, les travailleurs migrants et leurs familles, ainsi que les communautés de réfugiés syriens et yéménites, représentaient un tiers de la population nationale (11,7 millions de personnes).

La récente chute des revenus pétroliers provoquée par la crise financière mondiale a poussé l'Arabie saoudite à entreprendre une série de réformes. La « Vision saoudienne 2030 » a ainsi mis en place une série de plans visant à accroître les perspectives économiques et à améliorer la protection sociale dans le but d'atténuer l'impact des réformes des subventions énergétiques. La disponibilité limitée de données relatives à la pauvreté en Arabie saoudite demeure toutefois un sérieux obstacle à l'élaboration de programmes répondant aux besoins de la population : le pays n'a établi aucun seuil de pauvreté national, pourtant essentiel au suivi et à l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté exposées dans la « Vision saoudienne 2030 ». Les employées domestiques migrantes et d'autres catégories d'immigrés, qui présentent une probabilité élevée d'appartenir aux groupes les plus vulnérables de la société saoudienne, sont en outre rarement prises en compte dans les interventions gouvernementales.

L'Arabie saoudite est dotée d'un solide système de sécurité sociale composé de deux fonds nationaux d'assurance destinés aux employés des secteurs public et privé. L'éducation scolaire et les soins de santé sont dispensés gratuitement, bien que des évaluations récentes aient mis en évidence les difficultés rencontrées par les enfants non saoudiens ou sans permis de séjour pour accéder à des services gratuits de santé ou d'éducation dans des écoles publiques. Chez les femmes, notamment les adolescentes et les jeunes adultes, les défis persistent : leur faible taux d'emploi entrave leur accès à la sécurité sociale, tandis que le taux de chômage chez les jeunes est significativement plus élevé chez les femmes (58 pour cent) que chez les hommes (22 pour cent). Alors que le Gouvernement cherche à accélérer la suppression progressive des subventions à l'énergie et à l'eau, les autorités publiques soulignent la nécessité de fournir un système d'appui social plus complet pour les ménages saoudiens à faible revenu.

La fusion des ministères du Travail et des Affaires sociales en 2016 a donné naissance à une nouvelle entité devenue la principale responsable de l'assistance sociale du pays. En 2006, une loi sur la sécurité sociale a instauré le Programme d'appui complémentaire (*Supplementary Support Programme, SSP*), un programme d'assistance financière destiné aux ménages défavorisés et aux orphelins, aux personnes handicapées ou âgées (n'ayant pas droit à une pension de vieillesse) et aux familles dépourvues de tout appui. Seuls les citoyens saoudiens titulaires d'une résidence permanente sont admissibles à ce programme, dont les prestations sont calculées en fonction de la composition du ménage (femmes et enfants). Les transferts sont plafonnés à 5 000 rials saoudiens pour une famille de quinze membres. Les ménages à faible revenu sont en outre admissibles à un paiement ponctuel limité à 30 000 rials saoudiens. Les transferts monétaires correspondants



aux deux composantes du programme bénéficient actuellement à 877 000 ménages saoudiens, touchant ainsi 2,4 millions d'habitants. Selon l'Enquête de 2013 sur les revenus et les dépenses des ménages, la région administrative de Riyad dépense en moyenne 18 470 rials saoudiens pour une famille de 6,9 membres. Bien que les données ne soient pas désagrégées par revenu, l'écart séparant le montant des prestations du SSP du montant des dépenses moyennes de Riyad laisse penser que les prestations du SSP ne suffisent peut-être pas à satisfaire les besoins fondamentaux des familles.

La « Vision saoudienne 2030 » vise à intégrer le système d'assistance sociale saoudien au « Programme de compte citoyen » (*Citizen's Account Programme*), la nouvelle approche stratégique adoptée par le pays pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité. Outre la cible générale consistant à améliorer la coordination entre les systèmes de soins de santé, de logement, d'éducation, de sécurité sociale et de développement social, le Gouvernement a annoncé l'introduction d'une Allocation aux ménages (*Household Allowance*) visant à compenser auprès de ces derniers la réduction des subventions universelles à l'énergie et à l'eau prévues pour 2017-2020. Tous les bénéficiaires du SSP sont automatiquement admissibles à cette allocation ; les nouvelles candidatures seront évaluées en fonction de la composition et du revenu des ménages. Ce programme sera lancé avant que les prix ne soient réajustés.

En 2009, le Gouvernement a instauré le programme d'assistance monétaire mensuelle *Hafiz*, dont la mission consiste à appuyer les demandeurs d'emploi saoudiens âgés de 20 à 34 ans. Cet appui est fourni pour une période d'une durée maximale d'un an et conditionné à la participation des bénéficiaires à des séances de formation et à des entretiens d'embauche. En 2012, plus d'un million de Saoudiens ont bénéficié du *Hafiz*, dont plus de 80 pour cent de femmes. Destiné aux enfants scolarisés dans l'enseignement public, le Programme national d'alimentation scolaire a touché 2,1 millions d'élèves en 2011. Prestataires d'assistance sociale de premier plan, les associations caritatives financées par des donations publiques comme privées couvrent à la fois les ressortissants et les immigrants. En 2016, le Gouvernement saoudien a versé 500 millions de rials saoudiens à des organisations non gouvernementales et des institutions religieuses.

Comme souligné plus haut, la « Vision saoudienne 2030 » propose des mesures qui, à condition d'être efficacement mises en œuvre, pourraient améliorer le bien-être des membres les plus vulnérables de la société, comme les enfants. Les mécanismes existants de protection sociale et de lutte contre la pauvreté se heurtent toutefois à des obstacles de taille, tels que la disponibilité limitée des données et le manque de connaissances relatives au taux de pauvreté, qui entravent l'efficacité du ciblage des programmes. Enfin, la fragmentation des différentes initiatives gouvernementales, les instruments limités de suivi et d'évaluation et l'accès restreint des non-ressortissants aux services constituent des enjeux majeurs qu'il convient d'aborder.

Note :

1. Le présent *One Pager* découle d'une étude complète menée en partenariat entre l'IPC-IG et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Toutes les références des données sont intégralement fournies dans le rapport complet correspondant :

Machado, A. C., C. Bilo, R. G. Osorio, et F.V. Soares. 2018. *Overview of Non-contributory Social Protection Programmes in the Middle East and North Africa (MENA) Region through a Child and Equity Lens*. Brasília et Amman : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive et Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord : <<https://goo.gl/QfmKwK>>.